



135, Chemin Révérend Père Jacquier
74700 SALLANCHES

Chères Présidentes, Présidents, et Amis

Le club de Sallanches Pétanque a le plaisir d'inviter une équipe de votre club, NON HOMOGENE ACCEPTE, pour son 12h en triplettes : **le samedi 11 octobre 2025,**

En 9 parties au temps à 42 à 47mn.

Parties gagnées = 3 pts, parties nulles = 1 pt, parties perdues = 0.

Il est basé sur 36 équipes (4 poules de 9 équipes), licences 2025 à jour et tenues identiques haut obligatoire.

Le prix de l'inscription est de 210€, celle-ci comprend le concours, le petit déjeuner et le repas du midi. Chèque à l'ordre de SALLANCHES PETANQUE, à adresser au boulodrome de Lévaud 135 chemin Révérend Père Jacquier 74700 SALLANCHES.

Accueil des équipes à partir de 7h00 et début du concours à 8h00.

Pour une bonne organisation, la confirmation de votre participation ainsi que le nom des joueurs et le règlement par chèque, devront nous parvenir avant le 22 septembre 2025, passé cette date, cette invitation sera attribuée à un autre club en attente.

Seules les 36 premières équipes seront prises.

Les deux premiers de chaque poule qualifiés pour les $\frac{1}{4}$ du concours A

Les 3^e et 4^e de chaque poule qualifiés pour les $\frac{1}{4}$ du concours B

DOTATION du concours : 4980€

Concours A 1^{er} : 1200€ - 2^e : 900 € - 3^e et 4^e : 480€ - De 5^e à 8^e : 240€

Concours B 1^{er} : 210€ - 2^e : 150 € - 3^e et 4^e : 120€ - De 5^e à 8^e : 90€



BULLETIN D'INSCRIPTION 12 H DE SALLANCHES DU 11 OCTOBRE 2025

NON HOMOGENE ACCEPTE

CLUB, DEPARTEMENT, PAYS : -----

NOMS DES JOUEURS : -----

:-----

:-----

MONTANT DE L'INSCRIPTION : 210 €

NUMERO DE TEL DU RESPONSABLE DE L'EQUIPE :

BULLETIN ET REGLEMENT A ENVOYER

AVANT LE 22 SEPTEMBRE 2025

A L'ADRESSE DU BOULODROME.

135, Chemin Révérend Père Jacquier 74700 SALLANCHES

Règlement du 12 heures de Sallanches

- 1- 36 formations sur invitation représentent un club
- 2- Les parties débutent à 8h00 précises
- 3- Pendant toute la durée du concours, seuls les joueurs inscrits pourront jouer, ils devront être en possession de la licence de l'année en cours, les joueurs devront avoir un haut homogène.
- 4- Les frais d'inscriptions sont fixés à 210€, incluant les 3 repas de midi.
- 5- Les parties se dérouleront en 13 points ou au sifflet entre 42 et 47 mn.
- 6- Début et fin des parties au sifflet.
- 7- Les parties se jouent dans le cadre, le but à 50cm de la ligne de fond et les boules à l'aplomb
- 8- Le but et les boules doivent être marqués afin d'éviter les contestations en cas de déplacement accidentel.
- 9- Le repas se fera en deux groupes afin d'éviter une trop grosse coupure
- 10- Un arbitre officiel sera désigné, ses décisions seront sans appel.
- 11- En cas de non-respect du règlement, de tricherie, de tenue anti-sportive ou indigne, l'équipe fautive sera disqualifiée.
- 12- Le classement sera tenu secret jusqu'à la fin des parties de poule
- 13- Les parties de $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ finales se joueront au temps 42 à 47 mn. Seules les finales se joueront en 13 points